

Communiqué de presse
Berne, le 13 juin 2025

Dossier UE: l'usam lance un vaste processus de consultation

Avec l'adoption du projet de consultation sur le paquet européen, l'Union suisse des arts et métiers usam lance un vaste processus de consultation auprès de ses membres. Les 26 associations cantonales des arts et métiers et toutes les associations professionnelles sont invitées à examiner le projet d'un œil critique durant l'été. La décision finale reviendra à la Chambre suisse des arts et métiers. Le parlement de l'usam se réunira fin octobre.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam a toujours soutenu le principe de l'accès au marché de l'UE. Dans ce contexte, les avantages et les inconvénients, ainsi que les effets directs et indirects du nouvel accord avec l'UE, seront analysés en détail au cours des prochains mois. Sur cette base solide, l'usam définira ensuite sa propre position.

En organisant une large consultation auprès de ses quelque 230 associations sectorielles et cantonales, l'usam souhaite non seulement obtenir l'avis de ses membres sur le résultat concret des négociations et les mesures d'accompagnement en matière de politique intérieure, mais aussi recueillir les sensibilités régionales, qui peuvent varier d'une région à l'autre.

L'usam examinera tous les aspects du projet mis en consultation, mais accordera une attention particulière à la libre circulation des personnes, à la question de l'immigration avec la clause de sauvegarde, au dossier sur l'électricité ainsi qu'aux éléments institutionnels.

L'usam soutient l'objectif visant à garantir les conditions salariales et de travail et à maintenir le niveau de protection actuel. Cela permet d'offrir des conditions équitables pour les entreprises suisses par rapport aux entreprises étrangères. L'usam rejette tout renforcement des mesures d'accompagnement ainsi que toute concession injustifiée aux syndicats. L'usam souligne que l'immigration doit rester strictement axée sur le marché du travail. Il faut empêcher une immigration en direction des institutions sociales suisses.

Urs Furrer, directeur de l'usam, souligne la nécessité d'un large soutien au projet, au sein des PME et de l'artisanat, mais aussi dans la population et les régions. C'est sous cet angle qu'il faut aussi évaluer la question d'une majorité simple ou double du peuple et des cantons.

Les 26 associations cantonales des arts et métiers et toutes les associations professionnelles sont invitées à examiner le projet de manière critique au cours de l'été. Le comité directeur de l'usam devrait procéder à une première évaluation de la situation à la fin du mois d'août. La prise de position définitive sur le projet mis en consultation incombera à la Chambre suisse des arts et métiers. Le parlement de l'usam se réunira fin octobre.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.